

Fiche formation



LA SURVEILLANCE DES GRAISSES

Une formation dédiée à la maîtrise l'utilisation et le suivi des graisses dans le cadre d'une maintenance préventive conditionnelle



OBJECTIFS

- Savoir choisir et sélectionner les graisses
- Maîtriser les conditions d'utilisation et de stockage
- Surveiller les organes graissés



PERSONNES CONCERNÉES

- Responsables de la surveillance et du maintien en service des machines et des installations (Services Méthodes, Maintenance, Entretien, etc.)
- Prérequis nécessaires : savoir écrire, lire et parler français



DURÉE

- 2 jours



LIEUX ET DATES

- Session de 2 jours en présentiel.
Nous contacter pour plus d'informations.



FORMULES ET TARIFS

- **Formation INTER-ENTREPRISE**
Nous contacter pour plus d'informations.
- **Formation INTRA-ENTREPRISE**
Sur votre site. Devis sur demande



PÉDAGOGIE

- Formation animée par un expert Eurofins IESPM
- Groupe de 10 personnes maximum
- Présentation audiovisuelle et exposés de cas concrets
- Etude de cas
- Travail de groupe
- Mode d'évaluation des connaissances en fin de formation : exercices sur la base de cas concrets et/ou examen type « QCM » et/ou tour de table



PROGRAMME

1ère partie :

LES GRAISSES

- Définition et fonction
- Composition et fabrication
- Caractérisation et classification
- Conditions d'utilisation et de stockage
- Compatibilité / Miscibilité

2ème partie :

LA SURVEILLANCE DES MACHINES PAR L'ANALYSE DES GRAISSES

- Les analyses de graisse
Présentation des principales techniques d'analyses Avantages - Inconvénients
- Le diagnostic
Interprétation des résultats - Etablir un diagnostic
- Cas concrets
Etude de cas

Pour les formations intra-entreprises, le programme est élaboré sur-mesure pour répondre à vos problématiques.

Les inscriptions seront prises dans l'ordre de réception à Eurofins IESPM. Eurofins IESPM se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation dans le cas où le nombre d'inscrits serait insuffisant.

En cas de réclamation : merci de vous adresser à notre service formation par mail à SH-IESPM.serviceclients-grandcompte@etfr.eurofins.com.

Nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, mais ne sont pas adaptées aux personnes malvoyantes / malentendantes et en situation de handicaps psychiques.

FORMATION :

PRIX : HT/PERS.

DATE ET LIEU : Visioconférence Présentiel

Pour connaître nos programmes de formation annuels, consultez notre calendrier des formations sur www.iespm.fr.

PARTICIPANT.E

M. Mme. NOM : PRÉNOM :
 FONCTION : SERVICE :
 TEL : MAIL :

ENTREPRISE

NOM :
 N° SIRET : CODE APE :
 ADRESSE :
 CODE POSTAL : VILLE :
 TEL : FAX :

RESPONSABLE FORMATION

M. Mme. NOM : PRÉNOM :
 TEL : MAIL :

SI LE RÈGLEMENT EST EFFECTUÉ PAR UN OPCA OU UN AUTRE ORGANISME

NOM :
 ADRESSE :

INFORMATIONS

Conformément à la loi n° 71-575 du 16 juillet 1971 sur la formation professionnelle continue, l'inscription à une formation donne lieu à une convention entre l'entreprise et Eurofins IESPM, déclaré organisme de formation. Les frais de participation couvrent les conférences, la documentation remise à chaque participant et pour certains stages le déjeuner (voir fiche formation). Vous recevrez une confirmation d'inscription, avec copie à l'organisme de formation s'il y a lieu. Chaque participant recevra une convocation 3 semaines avant le début de la formation. A l'issue de la formation, une attestation de présence est remise aux participants. A des fins pédagogiques, le nombre de participants est limité à 10. De même, Eurofins IESPM se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation dans le cas où le nombre d'inscrits soit insuffisant. En cas de réclamation : adressez un mail à SH-IESPM.serviceclients-grandcompte@etfr.eurofins.com. Pré-requis pour suivre nos formations : savoir écrire, lire et parler français. Nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, mais ne sont pas adaptées aux personnes malvoyantes / malentendantes et en situation de handicaps psychiques. Les modalités administratives sont décrites dans les conditions générales de vente en vigueur, chapitre 2.2.

LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les données recueillies dans cette présente fiche d'inscription font l'objet d'un traitement informatique par Eurofins IESPM à des fins de gestion des relations clients et de communication auprès de ses clients. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en juin 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en adressant un courrier à : Eurofins IESPM, 177 Rue Denis Papin, CS30525, 27130 Verneuil d'Avre et d'Iton.

DATE :

SIGNATURE :

Apposer ici le cachet de l'entreprise

La signature de cette demande d'inscription vaut commande et signifie l'acceptation sans réserve des conditions générales de ventes.